



Saint Joseph et la tradition chrétienne

TROIS propositions résument l'enseignement de saint Augustin sur les grandeurs de saint Joseph.

1° Saint Joseph a été véritablement, selon l'esprit, le père de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; si bien que, à défaut de tout autre titre, cette paternité spirituelle aurait suffi pour justifier, par rapport au Sauveur, le titre de fils de David ;

2° Les droits paternels de saint Joseph étaient effectifs et réels. ils étaient d'un rang supérieur à ceux que confère la simple adoption.

3° C'est l'Ecriture sainte elle-même qui appuie par les témoignages les plus clairs ces affirmations si glorieuses à l'époux virginal de Marie.

Et si l'on réfléchit que saint Augustin, après avoir énoncé, pour la première fois, ces sentiments dans son ouvrage sur la *Concorde des Evangiles*, écrit vers l'an 400, en a réitéré l'expression, on constatera, par là même, un fait extraordinaire. On verra que, pendant une période de près de vingt années, remplie par les travaux les plus divers et surtout par la composition du livre immortel de la *Cité de Dieu*, la sublime intelligence du docteur d'Hippone, quoique obligée de soutenir le vol le plus étendu et le plus rapide, dans la sphère de la pensée, n'a pas cessé, un seul moment, d'attacher son regard sur les privilèges de saint Joseph, et de proclamer la vérité et la sainteté du plus précieux de tous, celui de sa paternité spirituelle vis-à-vis de Jésus-Christ ! Cette contemplation persévérante est, à notre avis, le plus beau des panégyriques ?

Mais saint Augustin n'a pas été le seul, parmi les Pères, à relever ainsi la dignité et le rôle de saint Joseph. A partir de cette époque, c'est à l'envie que l'Orient et l'Occident ont célébré ses louanges par la bouche de saint Cyrille de Jérusalem, de saint Jean Chrysostome, du vénérable Bède, de saint Jean Damascène, de Paschase Rathbert, de saint Bernard, de Gratien, du chancelier Gerson, de saint Barnardin de Sienne, et d'une foule d'autres auteurs ecclésiastiques.

Comme l'ont indiqué si ingénieusement les Bollandistes, la divine Providence avait pu vouloir regarder la floraison du culte de saint Joseph, parce que ce culte aurait causé peut-être, en se produisant au milieu des païens, uniquement livrés à des pensées grossières, une sorte de péril : il aurait compromis l'acceptation naïve de la foi à la naissance miraculeuse de l'enfant-Dieu. Mais cette réserve était transitoire et momentanée : l'heure devait venir où le monde serait pleinement imprégné de la sève chrétienne et familiarisé avec les touchants ré-